

A Créteil, le 10 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Loin des grandes déclarations étalées à l'occasion de la COP 21, l'association Partage Ta Rue 94 (PTR 94) attire l'attention de la presse sur le sort réservé aux usagers du vélo dans le Val-de-Marne.

Malgré tout l'intérêt que représente le développement du vélo (et des circulations douces en général) – lutte contre la pollution, lutte contre la sédentarité, lutte pour un environnement sonore apaisé, développement d'une clientèle de proximité et redynamisation du tissu économique local... –, l'association ne peut que constater le peu de volonté montré par les décideurs économiques et politiques de notre territoire.

PTR 94 donne deux exemples qui lui semblent emblématiques de ce qu'il ne faut pas faire ; deux occasions manquées parmi tant d'autres, qui dénotent une certaine indifférence, voire un véritable dédain, pour les usagers citoyens et responsables :

- Premier exemple : en 2008, il était prévu une rénovation des parkings du Centre Commercial de Créteil Soleil (19 millions de visiteurs, dont jusqu'à présent seulement 40% viennent en voiture) pour 2009...

6 ans plus tard, pour ses 40 ans, ces travaux ont enfin été réalisés pour 8 millions d'euros,

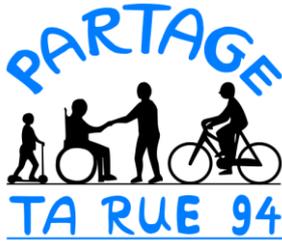
Hélas, côté parking, les clients adeptes des circulations douces en sortent grands perdants !

PTR 94 constate en effet que, malgré les demandes effectuées en ce sens, en 2008-2009, par l'association locale dont elle est issue (Place au Vélo à Créteil), aucune installation d'accroche-vélos n'a été réalisée.

Pire, la piste cyclable qui était présente sur le parking a même été effacée !

Aujourd'hui, le seul « geste » envers les clients cyclistes se résume à une petite zone de parking réservée, identifiée par un pictogramme apposé sur le sol... Or, faute de points fixes auxquels accrocher leurs véhicules, les clients ont toutes les chances de ne pas les retrouver à leur retour.

Un bien mauvais signe, donc, qui ne risque pas d'encourager le consommateur à prendre sa bicyclette.



- Autre exemple d'un manque de considération pour les cyclistes : la RD6A (avenue de Lattre de Tassigny) qui sépare les communes de Charenton et de Saint-Maurice, entre le pont de Charenton et le bois de Vincennes.

Il s'agit d'un axe particulièrement important pour les personnes qui utilisent le vélo au quotidien – pour aller travailler notamment – puisqu'il relie Paris/Vincennes/Saint-Mandé à Créteil/Maisons Alfort/Alfortville.

Une bande cyclable y avait été aménagée en 2010, côté Charenton sur le trottoir et côté Saint-Maurice en bord de route.

5 ans plus tard, cette bande cyclable est totalement inutilisable.

De fait, côté Saint-Maurice, elle a tout simplement été transformée en « parking bis », avec l'assentiment du maire qui, lorsqu'il est interrogé par courrier ou en réunion sur les mesures de police ou de sensibilisation qu'il pourrait entreprendre, oppose l'intérêt particulier des commerçants locaux à la sécurité publique des usagers.

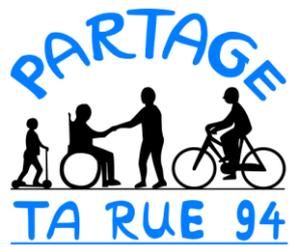
Un très mauvais calcul puisque favoriser les circulations douces (accès piétons et cyclistes) permettrait de développer une clientèle locale et fidélisée, à l'opposé de la consommation occasionnelle constituée par les automobilistes stationnés en double-file...

Côté Charenton, PTR 94 est en attente d'une rencontre avec le maire, qui semble à la recherche d'une solution.

Faute de sensibilisation des citoyens, faute d'intérêt pour certains élus, un aménagement cycliste majeur est actuellement rendu totalement inopérant.

En conclusion, PTR 94 rappelle que la protection de notre environnement – et l'une de ses multiples composantes, le développement du cyclisme au quotidien – se joue avant tout au plan local, par l'installation d'équipements adéquats et par leur respect par les différents types d'usagers.

Sur ce point, nos dirigeants ont les moyens d'agir, notamment en sensibilisant les citoyens. Mais, le veulent-ils vraiment ?



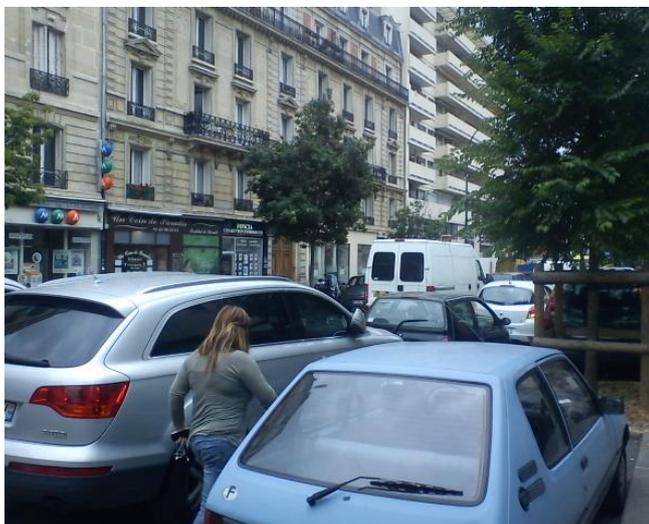
QUELQUES PHOTOS LIBRES DE DROITS



Au CCR, des « parkings vélos » inutilisables faute de points fixes...



L'avenue de Lattre de Tassigny, une piste noire....



...côté Saint-Maurice...



... et côté Charenton.